L'Union des Français de Monaco a tenu une réunion d'information samedi 14 juin dans les salons du Novotel Monte Carlo, sur le thème de la Fiscalité des Français de Monaco et plus particulièrement sur le sujet complexe des Prélèvements Sociaux (CSG, CRDS, etc.).

Un peu moins de 150 personnes auront pris part à cette réunion qui avait pour objectifs principaux de fournir une information de base sur ce sujet, recenser les personnes français de Monaco pouvant entrer dans une des situations d'assujettissement aux Prélèvements Sociaux et faire un point sur chacune de ces situations.

Nous remercions donc l'ensemble des participants ainsi que Me Henri Fontana qui a amicalement accepté de prendre part à cette réunion en tant qu'intervenant et qui aura ainsi apporter son éclairage pointu sur ce sujet en sa qualité d'avocat fiscaliste au barreau de Nice.

Un compte rendu détaillé ainsi que les "slides" de la présentation seront envoyés à l'ensemble des adhérents à l'Union des Français de Monaco ainsi qu'aux personnes ayant exprimé le souhait (ou qui l'exprimeront) de recevoir ces documents.

Ils seront également disponibles dans la section privé réservée aux adhérents à jour de leur cotisation.

Si vous vous trouvez dans un cas d'assujettissement aux Prélèvements Sociaux, n'hésitez pas à nous en faire part en nous contactant par email (info@ufe-monaco.org), sur notre forum ou par courrier (UFE-Monaco - BP 321 - MC 98006 Monaco Cedex) afin que nous puissions vous communiquer les informations ou les actions possibles à entreprendre le moment venu.


Les revenus d'activité et de remplacement
Dossier ancien réglé par différentes décisions
Décision du 15 février 2000 de la Cour de Justice des Communautés Européennes
Ordonnance du 2 mai 2001
evian



